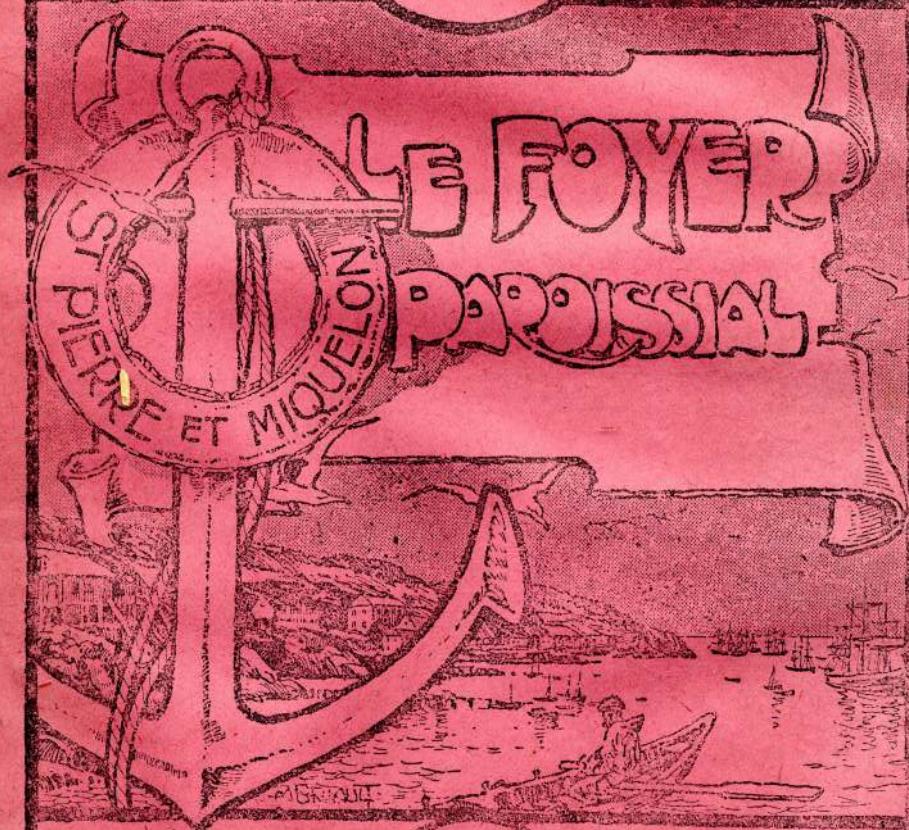




Bulletin mensuel
4^{me} Année
N° 45

SEPTEMBRE-
OCTOBRE.
1927



ABONNEMENT

(servi par la Poste)

France	8 fr.
Etranger	10 fr.



ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.



DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
le meilleur
le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés
Le Old Colony



De bonnes épreuves photographiques
sont obtenues avec une bonne pellicule,
la pellicule **Kodak** dans la boîte jaune.

En vente chez **Leon BRIAND**
St-PIERRE et MIQUELON

Leon Briand
St-Pierre et Miquelon

Commission-Représentation
Alimentation, Vins, Liqueurs
Bimbolerie
Bonnerie-Mercerie
Chaussures
Cadeaux et Souvenirs
Parfumerie de Luxe
Cartes postales, Vues et Fantaisies
Faïences, Porcelaines, Verreries.

A Vendre : Une propriété sis e rue Truguet, ancienne Ecole Sainte-Croisine,
comportant maison, jardin et cour. — S'adresser à M^e Enguchard, notaire.



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers



MESSES. — *Dimanches et fêtes* : 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine : 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

VÉPRÉS. — *Dimanches et fêtes* : à 2 h.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livre de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

C'est un grave devoir de conscience de faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

Le baptême privé, appelé aussi *Onction*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications au moins quinze jours avant. Faire venir le plus tôt possible les *certificats de baptême*; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf; les certificats de la publication de bans; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

COURS DE CATÉCHISME

PETIT CATÉCHISME — pour les enfants arrivés à leur 7^{me} année.

CATÉCHISME PRÉPARATOIRE.

Première année — pour les enfants arrivés à leur 10^{me} année.

Deuxième année — pour les enfants qui auront 12 ans dans l'année de leur Communion solennelle.

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE — obligatoire pendant deux ans après la Communion solennelle.



Calendrier du Mois d'Octobre 1927

N. B. — Pendant ce mois, chaque soir à 6 heures — sauf les dimanches et les jours où un office est annoncé pour 8 h. — aura lieu l'exercice du mois du St-Rosaire, avec chapelet, litanies de la Ste Vierge, prière à St Joseph et bénédiction du T. S. Sacrement.

A partir de dimanche, 2 octobre, les vêpres auront lieu à 2 heures.

1 Samedi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.

2 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Solennité du Très Saint Rosaire, — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. Après les vêpres, procession. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

3 Lundi. — Fête de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus. — Après chaque messe et après l'exercice du mois du Rosaire — qui aura lieu le soir, à 8 h., — les Fidèles seront admis à vénérer une Relique de Ste Thérèse. — Les quêtes faites à cette occasion seront au profit de la chapelle de Langlade.

4 Mardi. — Fête de St François d'Assise, conf. — Fête principale du Tiers-Ordre. — A 7 h., messe et communion des Tertiaires, (*au lieu du 2^{me} mardi*). — Le soir, à 8 h., (chapelle de St Antoine de Padoue) Instruction, absolution générale et bénédiction apostolique.

6 Jeudi. — Fête de St Bruno, conf. — A la messe de 8 h., com. mens. de la Ligue Eucharistique. — Le soir, à 8 h., réunion (*Heure Sainte*) pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

7 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Fête du St Rosaire — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur à laquelle sont également invités les membres de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur et exercice du mois du Saint Rosaire.

16 Dimanche. — 3^{me} du mois. — FÉTE DE LA SAINTE ENFANCE. — A la messe de 7 h. 1/2, com. mens. des jeunes filles. — Après les Vêpres, sermon, bénédiction des enfants, quête au profit de l'Œuvre de la Sainte Enfance, exercice du Rosaire et procession dite « des Enfants ».

19 Mercredi. — 3^{me} du mois. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h. Office.

23 Dimanche. — 20^{me} après la Pentecôte. — 4^{me} du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, com. mens. des gars.

28 Vendredi. — Fête des Saints Apôtres Simon et Jude.

29 Samedi. — A 7 h., messe et com. mens. des Enf. de Marie.

30 Dimanche. — 21^{me} après la Pentecôte. — Fête de la Royauté de Jésus-Christ. — Offices solennels : Exposition du Très Saint Sacrement depuis la messe de 7 h. 1/2 jusqu'à l'issue des Vêpres.

31 Lundi. — Vigile de la Toussaint : *jeûne et abstinence*. — Confessions : dans la matinée pour les enfants ; dans l'après-midi, à partir de 3 h., pour les grandes personnes.





La Bonne Page

19. — LE SAUVEUR RESSUSCITE ET MONTE AU CIEL



PAR suite de la faute originelle le Ciel s'était fermé sur les hommes. Cependant, depuis le commencement du monde, beaucoup de Justes étaient morts : qu'étaient devenues leurs âmes ? — Elles avaient été réunies dans ce séjour mystérieux qu'on appelle les **Enfers** ou les **Limbes**, et elles y attendaient en paix la venue du Messie, comme sur terre l'attendaient aussi les vivants. Jésus étant mort, son âme alla visiter et consoler ces âmes saintes, pour lesquelles l'heure était enfin venue de recevoir leur récompense et de voir DIEU. D'où la parole du **Credo** : *descendit ad inferos, il est descendu aux enfers* (1).

Cependant, le matin du troisième jour était arrivé. Tout à coup la terre trembla, comme épouvantée de garder plus longtemps le corps du Sauveur ; un ange lumineux apparut sur le tombeau, qu'il ouvrit ; les gardes, effrayés, tombèrent comme morts sur le sol : Jésus était ressuscité.

Il apparut d'abord à Marie-Madeleine et aux saintes femmes qui avaient cru en lui, à deux disciples sur le chemin d'Emmaüs, à Pierre et aux Apôtres rassemblés dans le cénacle (2), puis à l'apôtre Thomas, absent au moment des premières apparitions, auquel il fit toucher le côté percé par la lance. Pendant 40 jours, Jésus resta ainsi parmi les siens, se montrant souvent, achevant de les instruire, et promettant de leur envoyer l'Esprit-Saint pour les diriger dans l'organisation de l'Eglise catholique.

Ce fut alors, en effet, qu'il plaça Pierre à la tête de l'Eglise, ou de la Société de ses disciples, qu'il venait d'établir ; qu'il institua plusieurs Sacrements et donna aux Apôtres le pouvoir de remettre les péchés ; qu'il découvrit le sens des Ecritures et l'accomplissement en sa propre personne des prophéties et des figures relatives au Messie.

Enfin, ayant réuni les siens sur la montagne des Oliviers, près de Jérusalem, il leur dit : « Toute puissance m'a été donnée dans le Ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder ce que je vous ai commandé. Et voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la fin du monde. » (S. Math., xxviii, 18). Et les bénissant, il s'éleva au Ciel devant eux. — c'est ce qu'on a appelé l'**Ascension**, — escorté par la foule immense des Âmes qui, depuis le commencement, attendaient son triomphe pour entrer dans la gloire avec lui.

(1) Le mot *enfers* signifie ici les « lieux inférieurs » (en latin *inferi*).

(2) Cénacle (*coenaculum*), salle de repas, où avait eu lieu la Cène.



C'est là qu'il règne, Dieu et Homme tout ensemble, Sauveur du Monde Rédeempteur de l'Humanité, « assis à la droite de Dieu », c'est-à-dire élevé au-dessus de tout et donnant à notre pauvre nature humaine, qu'il a revêtue, la première place au Ciel, après le Tout-Puissant. Il est notre médiateur, intermédiaire nécessaire entre Dieu et les hommes, « la Voie, la Vérité et la Vie », en dehors de laquelle il n'y a pas de salut pour l'âme humaine... Si donc nous prions la Sainte Vierge, les Anges et les Saints, nous ne reconnaissons en eux que des amis secourables qui peuvent nous servir près de N.-S. Jésus-Christ : mais lui seul est le Sauveur !

Roi immortel des siècles, Jésus-Christ préside au développement de de son œuvre de Rédeemption, qui est le règne de Dieu dans le monde. Pendant que les uns l'écoulent, le servent et l'aiment, jusqu'à l'héroïsme, d'autres l'ignorent, le trahissent ou le blasphèment. Et ainsi passent les années et les siècles. Chaque jour, la mort jette plus de cent mille âmes devant Lui : Jésus-Christ les juge et il attend... Il attend l'heure où il arrêtera la marche du monde. Alors il reparaira dans sa majesté infinie... Et tous les hommes, depuis Adam jusqu'au dernier de ses fils, se lèveront pour entendre la confirmation solennelle de la sentence qui fixera leur sort, à jamais. Car Jésus, qui les a rachetés, jugera les vivants et les morts...

(A suivre)

MGR LE ROY



Chez nous !

Le sol de nos îles est ingrat ; mais les efforts continus des habitants sont parvenus à vaincre la nature.

Presque toutes les maisons sont entourées d'un petit potager que les propriétaires cultivent avec un soin jaloux. Les graines sont mises en terre au mois de juin ; et, au bout de quatre mois, avec une rapidité vertigineuse, les légumes de France arrivent à maturité. C'est ainsi que les choux, oignons, carottes, radis, navets, salades, céleri, petits pois, bette-raves, etc. réussissent à merveille.

Et ce n'est pas tout, en fait de culture !



A Vendre : DORIS et MOTEUR, marque Acadia.
S'adresser à M. Richard Slaney, à Saint-Pierre.



LA FÊTE DU CHRIST-ROI.

CEST le dernier dimanche d'Octobre que l'Eglise célèbre la fête du Christ-Roi. En l'instituant, Notre Saint-Père le Pape Pie XI veut que les Chrétiens se souviennent qu'elle doit être :

1^o *Une leçon.* — En face du laïcisme, elle établit les droits de Dieu et de Jésus-Christ. Le monde moderne est résolument laïque, ce qui veut dire qu'il veut organiser la vie totale, individuelle, sociale, politique, intellectuelle en dehors de l'idée de Dieu. Contre cette prétention folle et funeste, le Pape proclame la nécessité, pour l'homme et pour la société, d'un Dieu auquel il faut croire et obéir. La fête du Christ-Roi sera, chaque année, l'occasion de rappeler aux catholiques, qui trop souvent risquent de l'oublier, ces nécessaires vérités.

2^o *Une réparation.* — « Plus les réunions internationales et les assemblées nationales accablent d'un silence indigne le nom très doux de notre Rédempteur, plus il faut acclamer et faire connaître les droits de sa dignité et de sa puissance royale. » (Pie XI, *Encyclique sur la fête*).

3^o *Une action.* — *Action individuelle* d'abord. Réalisons en chacun de nous, par une vie plus sincèrement chrétienne, la maîtrise de Jésus-Christ sur nos consciences, nos volontés, nos cœurs.

Action civique aussi. Les catholiques doivent hardiment revendiquer la place de Jésus-Christ dans la loi et dans la vie publique. Ils n'osent pas assez. Leurs défaites sont causées par leur timidité. La fête du Christ-Roi est créée pour leur rappeler annuellement leur devoir sur ce point.

Actes paroissiaux du 15 Août au 15 Septembre 1927

BAPTÈMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Le 21 août : DAVID, Thérèse-Augustine-Marie. Parrain : André Madé ; marraine : Marguerite Heudes. — AUDOUX, Pierre-Marie-Eugène. Parrain : Pierre Toudic ; marraine : Georgette Leclavier. — MAHÉ, Antoine-Albert-Jean. Parrain : Jean Lelorieux ; marraine : Sarah Hayse. — *25 août* : BISSON, Marie-France-Jeanne. Parrain : George Bisson ; marraine : Arlette Bisson. — *8 septembre* : DELISLE, Désirée-Thérèse-Violette. Parrain : Louis Delisle ; marraine : Dominica Simon.



SÉPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps :

Le 24 aout : LAPAIX, Alexandre-Jules-Auguste, 48 ans. — *2 septembre* : RENAULT, Marie-Louise-Elisa, 52 ans. — *5 septembre* : GÉLOS, Marie-Angèle, née Leloc'h, 72 ans.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

Le 22 aout : BONNIEUL, Paul-Joseph et URDANABIA, Régina-Eugénie. — *1^{er} septembre* : GASTON, Georges-Marcel et GERVAIN, Yvonne-Marie-Eugénie.



Echos du Mois

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1927)



Port de Saint-Pierre. — Les entrées, du 15 aout au 15 septembre ont été de 51 vapeurs et de 83 voiliers.

Distinction. — Par décision du Ministre des Travaux publics en date du 18 juillet 1927, la Médaille d'Honneur, instituée par la loi du 14 déc. 1901, a été décernée à M. Etienne Lacroix, pêcheur de St-Pierre.

Chambre de Commerce. — Dans sa séance du 11 aout 1927, la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Pêches des Iles St-Pierre et Miquelon a constitué son bureau comme suit : MM. Léonce Dupont, président ; William Detcheverry, vice-président ; Henri Lengronne, secrétaire.

Terrible coup de vent. — Dans la nuit du 24 au 25 aout, un ouragan se déchaîna peu après minuit et endommagea maintes propriétés St-Pierraises. Dans le barachois, des navires chassèrent sur leurs ancras et allèrent s'échouer sur des bas fonds.

Sur la côte ouest de Langlade, la goëlette américaine « Peneloy » fut jetée sur les rochers. L'équipage composé de 7 hommes parvint à gagner la terre. L'un d'eux, qui était à son cinquième naufrage, vint jusqu'à la maison habitée par la famille Ilharéguy : il avait marché plusieurs heures, nu-pieds et blessé. Sur l'ordre de M. le Gouverneur, qui se trouvait à Langlade, tous les hommes présents allèrent à la recherche des autres naufragés. Ceux-ci avaient été recueillis au phare de la Pointe-Plate ; et c'est là que M. Francis Gervain, pilote, les a embarqués pour les conduire à St-Pierre.

La « Sainte-Jeanne d'Arc ». — Le navire-hôpital a dû interrompre sa 4^{me} croisière, commencée le 15 aout, pour venir, le 26 aout, déposer à l'hôpital de St-Pierre un jeune marin gravement malade.



Il avait également à bord quatre hommes du voilier « St-Mathurin », de St-Malo. Ceux-ci furent remis aux Autorités. L'équipage de ce bateau s'était révolté. La pêche avait été mauvaise, ce qui avait rendu les hommes singulièrement nerveux. Ils en voulaient au capitaine ; et l'un des plus exaltés, armé d'un couteau, lui fit des menaces. Le capitaine, dans la nécessité de se défendre, prit son revolver et tira d'abord en l'air ; mais voyant que l'autre s'approchait plus menaçant, il le tua d'une balle au cœur. Ce drame fut un terrible rappel à l'ordre. Les quatre meneurs de la rébellion durent passer sur le navire-hôpital auquel le « St-Mathurin » avait fait signe.

Reparti le même jour, le navire-hôpital a continué activement sur les bancs son œuvre d'assistance. Il a visité deux fois tous les voiliers en pêche et a constaté que l'état sanitaire des équipages est satisfaisant. La pêche n'est toujours pas très bonne, pas plus chez les voiliers que chez les chalutiers.

La « Ste-Jeanne-d'Arc » est revenue à Saint-Pierre le 12 septembre, ramenant 12 malades qui ont été confiés à l'hôpital.

Et l'inauguration de la Chapelle ? — Elle était fixée au dimanche, 4 septembre. On s'y était préparé à Saint-Pierre, à l'Île, à Miquelon. Des mains pieuses et dévouées avaient préparé des guirlandes, des oriflammes, des banderolles, des bannières, des pavillons blancs et verts, au chiffre de la Petite Sainte. Des centaines de personnes avaient retenu leurs places sur le « Pro Patria », sur le « Saint-Pierre », sur le « Dangeac ». Des flotilles de doris devaient, en outre, se diriger vers Langlade ; et des mesures étaient concertées pour faciliter le débarquement et le rembarquement des pèlerins.

Le signal du départ devait être donné, à St-Pierre, par une sonnerie des trois cloches, dès 5 h. 1/2. Le mauvais temps survenu dans la nuit du samedi au dimanche empêcha de réaliser le programme prévu. Ce n'est que partie remise, s'il plaît à Dieu ; et l'on espère que la fête aura lieu le dimanche 18 septembre. (1)

Chronique sportive. — Le mardi 30 août, l'A.S.S.P. embarquait sur le « Dangeac » avec de nombreux promeneurs. Ils se rendaient à Grand Banc (Terre-Neuve), où eut lieu, le lendemain, un match contre l'équipe locale.

Le jeu fut plus dur encore qu'il ne l'avait été à St-Pierre. L'équipe de Grand Banc avait été remaniée : nos voisins Terre-Neuviens voulaient à tout prix effacer la cuisante défaite subie à St-Pierre. Malgré tous leurs efforts, ils durent encore s'incliner devant les nôtres, qui l'emportèrent par deux buts à un. C'est encore en triomphateurs que les joueurs de l'Association Sportive St-Pierraise sont rentrés le 1^{er} septembre à St-Pierre.

Autre match, dans la soirée du dimanche 11 septembre, entre l'A.S.S.P. et l'équipe de St-Laurent (Terre-Neuve).

En moins de 5 minutes, l'ailier droit puis le centre de l'A.S.S.P. rentrent chacun un but. Mauvais présage pour ceux de St-Laurent ! Jusqu'à la fin de la mi-temps, ils vont copieusement bombarder les *goals* St-Pierrais ;

(1) P. - S. — 19 septembre. — La fête à eu lieu. Détails au prochain N°.



mais la défense de l'A.S.S.P. fait merveille, et le *goal keeper* surtout sauve des situations bien compromises, si bien que le ballon ne peut rentrer dans les filets.

Sept minutes après la reprise, St-Laurent marque son premier but. Vont-ils réussir à égaliser ? Ils essayent, mais ils semblent fatigués et leur jeu est plus décousu. St-Pierre marche de nouveau à l'attaque ; et il faudra toute la souplesse et la précision de jeu du remarquable demi-centre Terre-Neuvien pour repousser tous les coups qui sont portés. La partie se termine sans changer de score, qui reste encore à la gloire de l'A.S.S.P. : deux buts à un.

Evadé et rentré au port — Le vapeur norvégien « Bru » ayant un chargement d'alcool était arrivé à St-Pierre le samedi, 27 août. Ses papiers n'étant pas en règle, il se vit infliger une amende qu'il négligea de payer en prenant le large, sans crier gare, pendant la nuit suivante. Obligé de se ravitailler, il revint à St-Pierre, le 29 août, et fut saisi par la douane. Le tribunal maritime le condamna à une amende de 150.000 fr.

Incendie. — Dimanche soir, 28 août, vers 6 h., presque immédiatement après la sonnerie des vêpres, le tocsin s'est fait entendre. Un incendie s'était déclaré dans la maison de M^{me} Richard Slaney, près du Calvaire. En un clin d'œil les flammes avaient enveloppé l'immeuble et présentaient un danger sérieux pour les propriétés voisines. M^{me} Slaney se trouvait à la campagne, chez une de ses filles. A son retour, elle ne pouvait que constater des ruines. La cause de l'incendie est inconnue. On pense qu'une flammèche tombée sur les bardes de la toiture y avait mis le feu.

Une souscription a été organisée en ville par les Membres du Conseil Municipal pour venir en aide aux sinistrés.

Arrivée du « Gil Eannes ». — Le samedi, 10 septembre, le vapeur portugais « Gil Eannes », de Lisbonne, est entré au port de Saint-Pierre. C'est un ancien navire de guerre transformé en navire hôpital et destiné à porter assistance aux pêcheurs portugais. Une commission embarquée à bord s'occupe en outre d'étudier sur place les conditions de pêche sur les banques. L'équipage comprend 120 hommes.

Mouvement des passagers. — *Sont arrivés le 17 août*, par le « Pro Patria » : MM. H. James et son fils Gabriei, E. Haran, W. Miller, A. Richard ; M. et Mme E. Legentil et deux enfants ; M. et Mme J. Slaney et un enfant ; Mme Girardin et sa fille Jeanne ; Mlle E. Briand.

Sont partis le 22 août : MM. H. Busnot, H. Dagort, Cl. Nelson, J. Gautier, P. Gervain, J. Ledu, E. Mahé, J. Montésinos, P. Robert et son fils René ; M. et Mme Fr. Dollo et un enfant ; Mmes Fr. Itharrart, E. Lenormand, E. Walsh ; Mmes M. Briand, M. Dagort, M. Haran, J. Ponée, M. Tibbo.

Sont arrivés le 31 août : MM. J. Busnot, E. Larralde, J. Montésinos, H. Morazé ; M. et Mme M. Amiard ; M. Mme E. Haran et un enfant ; Mmes M. Chartier, M. Ménéglier.



Sont partis le 5 septembre : MM. G. Lamusse, P. Lavissière, W. Miller ; M. et Mme E. Debroise, M. et Mme Fr. Derrien, M. et Mme H. Lelandais et 3 enfants, M. et Mme A. Maufroy et un enfant, M. et Mme A. Salomon ; Mme J. Messanot et trois enfants ; Mles G. Arthur, A. Belloir, H. Borotra.

Est arrivé le 7 septembre : M. E. Bénac.

Sont partis le 10 septembre : M. J.-B. Légasse ; Mme J. Montésinos et deux enfants.



A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.

Objets trouvés à l'église : *Livres de messe, sacs à mains, porte-monnaie, gants, etc. — Un billet de banque, (Mme Delacour, 31 août). — Les reclamer chez le Frère Sacristain.*

Objets trouvés en ville et déposés à la Mairie (Bureau de Police) : c'est là qu'on peut les reclamer tous les jours entre 13 et 14 h.

Objets trouvés du 15 août au 15 septembre : *Un porte-feuille contenant une somme d'argent (M. Borthaire, du « Pro Patria »). — Une somme de 30 fr. (M. Ed. Sire, 18 août).*

Objets perdus. — *Une broche, titre Fix, avec deux perles, et une clef (M. Thomazo). — Un billet de banque (Mme Girardin, 20 août).*

N. B. — 1^o Les objets non réclamés pendant trois ans deviennent la propriété des personnes qui les ont trouvés, ou bien, à défaut de celles-ci, sont mis en tombola au profit des pauvres.

2^o Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant fait l'objet d'une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande minima de 0 fr. 50 pour les Oeuvres de la paroisse.



Le Foyer paroissial

BULLETIN MENSUEL

Prix du N° : 0 fr. 75

Est en Dépôt à Saint-Pierre

Chez Mme Vve Antrieux.

Chez M. Albert Briand,

Chez Mme Vve Letiec.



Aux Enfants qui vont à l'école !

Aux Parents !

Il n'est pas sans intérêt, au début d'une nouvelle année scolaire, de lire la loyale déclaration faite à ses élèves par le célèbre professeur Jouffroy, à la fin d'une série de leçons, à Paris. Elle montre à tout esprit capable de comprendre combien est incomplète une instruction d'où l'enseignement religieux est systématiquement écarté.

Voici les paroles du maître :

« Il y a un petit livre qu'on fait apprendre aux enfants, et sur lequel on les interroge à l'église : lisez ce petit livre, qui est le catéchisme : vous y trouverez une solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes sans exception. Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait ; où elle va, il le sait ; comment elle va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant, qui de sa vie n'y a pas songé, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort : il vous fera une réponse sublime... Demandez-lui comment le monde a été créé et à quelle fin ; pourquoi Dieu y a mis des animaux, des plantes ; comment la terre a été peuplée, si c'est par une seule famille ou plusieurs ; pourquoi les hommes parlent plusieurs langues ; pourquoi ils souffrent, pourquoi ils se battent et comment tout cela finira : il le sait. Origine du monde, origine de l'espèce, question de race, destinée de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme avec ses semblables, droits de l'homme sur la création : il n'ignore rien ; et quand il sera grand, il n'hésitera pas d'avantage sur le droit des gens ; car tout cela sort, tout cela découle avec clarté et comme de soi-même du christianisme. Voilà ce que j'appelle une grande Religion ; je la reconnais à ce signe qu'elle ne laisse sans réponse aucune des questions qui intéressent l'humanité. » (JOUFFROY, *Mélanges philosophiques*, p. 424).

Aux jeunes qui sortent trop le soir.

Quelqu'un a dit qu'une nation qui se couberait tous les soirs à 9 heures et se leverait à 5 heures serait la première nation du monde. Voulez-vous jeunes gens, être des premiers en santé, en talent, en caractère : couchez-vous de bonne heure pour vous lever matin. « Si vous voulez être tout ce que Dieu demande de vous, et vivre autant que le comporte votre nature, ne veillez jamais au delà de 10 heures du soir », a écrit Lacordaire dans ses « Lettres à un jeune homme ».

Ne courez donc plus les rues à des heures indues. Allez vous reposer ; et le lendemain, vous, jeune fille, vous pourrez être debout pour aider aux premiers travaux du ménage et allez rentendre la messe ; et vous, jeune homme, vous vous leverez plus dispos et plus courageux pour votre travail. Il est reconnu, en effet, qu'au point de vue physique, intellectuel et moral, les heures de repos avant minuit valent le double des heures après minuit.



Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1927)

BAPTÈMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Le 5 septembre : Roger-Ferdinand-Armand TILLARD. Parrain : Pierre Châtel ; marraine : Jeanne Ferron-Quédinet. — *12 septembre* : Henri-Pierre-Ange CHATEL. Parrain : Pierre Châtel ; marraine : Mathilde Le Bolloch.

Sauvetage dans l'Anse à Tréhouar. — Le 20 août, en essayant de ramener au plain une pièce de bois, la jeune Adèle Admond tomba dans la mer ; et elle se serait noyée sans l'intervention d'une courageuse voisine, M^{me} Léon Sérignac, qui courut à son secours et réussit à la retirer de l'eau. Il était temps, car l'enfant avait déjà perdu connaissance ; et il a fallu l'intervention du Dr Gayot pour la ranimer.

Pauvres jardins ! — Sauf quelques-uns mieux abrités, le coup de vent du 25 août a ravagé en quelques heures tous les jardins de l'Île.

La Pêche. — Par suite du temps peu favorable et aussi de la rareté de la morue dans les parages de l'Île, la campagne d'été semble toucher à sa fin. Et le prix offert (60 fr. le quintal) fait que les pêcheurs hésitent à livrer.

Capelan. — On aura péniblement un tiers de la récolte de l'an dernier !

Un cheval à l'Île. — On n'en avait pas vu depuis une trentaine d'années. La « Morue française » s'en est procuré un en vue des charrois.



Le Capitaine de FOQUIÈRES. 14, Avenue de Picardie, à Versailles (France), achète par toutes quantités les **timbres neufs suivants de St-Pierre** :

30 c. rouge et brun — 50 c. olive et vert — 10 c. vert — 30 c. carmin — 50 c. bleu. — Il achète aussi les **timbres oblitérés**.

Lui faire offres ou envois. — Hautes références.

Paul-Michel LAFITTE

Ferblanterie . . . Pose de prises d'eau. — Installation de salles de bain et d'appareils de chauffage





Un peu de notre Histoire (41)

On ne saurait dire qui a dénommé notre archipel « les îles Saint-Pierre et Miquelon ». Dans la liste des ports de Terre-Neuve, existant aux archives de Saint-Sébastien, Saint-Pierre est désigné sous la forme française, et non espagnole *Pedro*, ce qui semble prouver que ce furent des pêcheurs français qui lui donnèrent ce nom. Cependant quelques navigateurs étrangers qui parcoururent cette partie de l'Atlantique crurent devoir, eux aussi, donner un nom à nos îles. En 1497, Cabot appela « Groupe de la Trinité » les îles St-Pierre et Miquelon qui, avec Langlade, formaient alors trois îles distinctes ; et c'est sans doute le Portugais Miguel Cortéreal qui, en 1502, donna à Langlade le nom d'« île Verte ». Enfin en 1520, Joau Alvarés Fagundes, pêcheur de Vienna (Portugal) qui connaissait de longue date la région des bancs, explora les côtes depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la baie de Plaisance. Il reconnut les îles Saint-Pierre et Miquelon le 21 octobre de cette année, en la fête de Sainte Ursule, et les appela, en conséquence, les « Onze mille Vierges ».

L'orthographe du nom de Miquelon a fort varié. La carte de Bellici (1744) dit Maguelon ou Miquelon. Voltaire, sous le règne de Louis XV, écrit Michelon. La carte de l'amiral Chabert de Cogolin (1751) donne Miquelon. Certaines cartes anglaises donnent Maguelonne. Une carte de 1693 donne Maquelon. Le traité de 1763 écrit Miquelon. Dans tous les cas, Miquelon ou Maguelonne est nom bien français.

Le port de Saint-Pierre, que nos Anciens ont appelé « barachois », et la rade, un accessible aux navires du plus fort tonnage, très bien protégée contre la haute mer et les vents par des caps et des flots nombreux dont le principal est l'île-aux-Chiens, devaient forcément attirer l'attention des premiers pionniers pour bâtir leurs cabanes et chaffauds sur la partie plane qui accède à la mer.

La ville de Saint-Pierre prit naissance entre 1604 et 1610. D'abord simple pied-à-terre pour les marins qui venaient faire sécher là leur poisson, et s'empressaient de fuir la région aux approches de la mauvaise saison, ce ne fut que vers 1670 que des pêcheurs, des trafiquants et quelques aventuriers s'y installèrent à demeure. Les Anglais s'emparèrent de la colonie en 1707 ; le traité d'Utrecht la leur concéda définitivement en 1713. Ils donnèrent au port de Saint-Pierre le nom de *Bourgway* qu'il conserva jusqu'à son retour à la France, cinquante ans plus tard.

Pendant cette période, Saint-Pierre fut, paraît-il, un nid de pirates et de contrebandiers. En 1763, les premières habitations furent construites. La colonie ne tarda pas à prospérer. En 1777, deux cents navires métropolitains



fréquentaient le port de Saint-Pierre. Aussi le bourg ne tarda-t-il pas à s'étendre progressivement. Malheureusement en 1778 les Anglais détruisirent tout, laissant « l'archipel plus nu et plus désolé qu'au lendemain de la création ».

Au retour des îles à la France, en 1783, Saint-Pierre fut évidemment rebâti à la même place. Quand de nouveaux Anglais se présentèrent en 1793, la ville était renfermée dans le périmètre suivant : Origine de la rue Truguet jusqu'à la rue de l'Hôpital ; de celle-ci jusqu'à la rue de la Boulangerie. Rues Boursaint, Colbert et Beaussant. Rue de l'Espérance et de la Gentille. Rue des Miquelonais ; rue Nielly jusqu'à l'origine de la rue Molière ; rue Sadi-Carnot, du Barachois et de Saint-Louis, pour arriver à la place du Gouvernement en traversant dans sa largeur la rue de Sèze. Le terrain compris entre la rue Molière et la place du Gouvernement était occupé par des graves.

L'île-aux-Chiens fut occupée dès 1764. Son histoire est celle de Saint-Pierre. On ne sait exactement d'où lui vient son nom.

(*A suivre*)

E. S.

Les oisillons du Bienheureux Félix.

Le Frère Félix de Nicosie, Capucin, était très lié avec un bienfaiteur de son couvent, le baron de Saint-André.

Ce baron donnait un jour un grand dîner à sa parenté. Tous étaient à table lorsque le frère Félix se présenta. Il s'assit, mais refusa d'accepter n'importe quoi. Il trouvait de si gracieuses raisons qu'il ne choqua personne. Pourtant il regardait avec un certain air un grand plat tout plein de petits oisillons rôtis. On l'entendait de temps en temps dire à lui-même : « Pauvres petits oiseaux, ils chantaient si bien ! Pourquoi les avoir tués ? »

« Frère Félix, lui dit tout à coup le baron d'un ton de plaisanterie, ces petits oiseaux sont à vous ; faites-en ce que vous voudrez. Vous pouvez même si cela vous convient, les faire envoler ».

« Petites créatures, s'écria alors le frère Félix, partez vite. Votre maître vous rend la liberté ». Au même instant le plat se trouva absolument vide. Les oiseaux, subitement ressuscités et remplumés s'envolèrent par la fenêtre. On entendait leur mélodie joyeuse retentir dans le parc autour du château.

Tous les convives stupéfaits et émus se regardaient en silence. Frère Félix ramena la gaieté. — « Maintenant, dit-il, que les petits chantres de Dieu célébrent si bien sa gloire, il ne vous est pas permis d'être tristes. Je veux faire fête avec vous ». Et à la grande joie de tous, il prit part au repas de la famille.



Chronique de Miquelon

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1927)

BAPTÉMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise, le 20 août : Maurice-Gabriel LUCAS. Parrain : Gabriel Detcheverry ; marraine : Alexandrine Coste. — 13 septembre : Régine-Marie-Thérèse BOISSEL. Parrain : Gilles Detcheverry ; marraine : Marie-Ange Oyarzabal.

Vente de la morue. — La Société « Morue française » se présente jusqu'ici comme seul acquéreur du produit de la pêche locale. Le dernier prix proposé est de 58 fr. par quintal de morue verte. Il n'a pas encore été question de la morue sèche. La plupart des pêcheurs se demandent, non sans quelque inquiétude, comment il boucleront leur budget, vu les frais si élevés de l'armement.

A Langlade et à la Pointe-Plate. — Le Père Lucas s'était rendu, par le « Dangeac », à Langlade pour y dire la messe dans la chapelle, le dimanche 14 août et le lundi, fête de l'Assomption, à la grande joie des familles du voisinage et des villégiateurs. Ceux-ci s'étaient chargés de décorer l'autel, en attendant l'inauguration définitive du petit sanctuaire élevé en l'honneur de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

Le 15 août, dans l'après-midi, M. Chaignon voulut bien mettre son doris à la disposition du Père pour le conduire à la Pointe-Plate. Le lendemain il y eut une messe chez M. Hirigoyen, gardien-chef du phare : tous les habitants de ce coin perdu ont eu la satisfaction d'y assister. Le mauvais temps ayant empêché le Père de partir, il y eut une deuxième messe le jour suivant.

Inauguration du monument de « Notre-Dame des Retrouvés ». — Le dimanche 21 août, à l'issue des Vêpres, toute la paroisse de Miquelon, escortant une statue de la Ste Vierge portée par huit marins, s'est rendue processionnellement à l'endroit où avait été retrouvé le R. P. Léon Vauloup, curé, lequel, surpris par une terrible tourmente de neige, dans la soirée du 27 mars 1924, avait perdu connaissance et était resté là toute la nuit, sans avoir pu être découvert par les marins qui étaient partis à sa recherche. Retrouvé le lendemain, 28 mars, vers 6 heures du matin, on l'avait considéré comme perdu. Les mains et les pieds paraissaient être gelés ; et une couche de glace s'était formée sur les yeux qui étaient restés grand ouverts.

Mgr Heitz, Préfet apostolique, avisé par un message de la T. S. F., était arrivé à temps de St-Pierre pour donner au P. Vauloup, toujours dans le coma, le sacrement de l'Extrême Onction. A partir de ce moment, contre toute prévision, à la stupéfaction du Dr Lafargue qui avait épousé, ce semble, toutes les ressources de sa science et de son dévouement, un mieux s'était déclaré. Sur l'invitation de Monseigneur, les paroissiens demandèrent à Dieu un miracle, par l'intercession de la Ste Vierge, promettant de témoigner leur reconnaissance par un ex-voto, une statue de Marie, invoquée sous le titre de *Notre-Dame des Retrouvés*, qui serait placée à l'endroit même où les sauveteurs avaient recueilli leur curé mourant.

Moins de huit jours après ce grave accident, le R. P. Vauloup était hors de danger et pouvait même dire la messe. Ses yeux, ses mains et ses pieds étaient indemnes. L'intervention de Marie était visible.



C'est donc avec une pieuse allégresse que les paroissiens ont accueilli leur promesse et se sont rendus devant le monument de *Notre-Dame des Retrouvés* : il leur rappellera qu'ils ont eu raison de prier Celle que l'on n'invoque pas en vain.

Dans une allocution émue, le R. P. Vauloup a rappelé les phases de cette nuit tragique où, défaillant, il avait murmuré un « Souvenez-Vous » qu'il croyait être sa dernière prière. Il a remercié ensuite, une fois de plus, tous ceux qui s'étaient mis en campagne pour le chercher et qui l'avaient veillé après l'accident. Puis Monseigneur a souligné cette nouvelle marque de la protection de Marie sur la paroisse, et a exprimé sa joie de bénir ce monument de la piété Miquelonaise.

Le monument lui-même consiste en une élégante construction en ciment armé. Il a été exécuté par un pêcheur Miquelonaïs, M. Curet, d'après le plan fourni par M. Sentenac, Officier de la Marine. La statue en fonte de la Vierge de Lourdes surmonte une colonne reposant sur un large socle ; quatre colonnettes soutiennent un baldaquin. Une plaque de marbre, rappelant cette date du 27-28 mars 1924, porte l'inscription suivante, tonte de circonstance : **NOTRE-DAME DES RETROUVÉS, PRIEZ POUR NOUS.** Monseigneur usant d'un privilège de sa charge a attaché à cette invocation, pour ceux qui viendront prier en ce lieu, une indulgence de cinquante jours, applicable aux âmes du Purgatoire.

Un rescapé. — C'était le 22 août. Les deux frères Coste étaient en pêche, au large de Miquelon. S'étant trouvé momentanément seul dans le doris, pendant que son frère avait passé dans une embarcation voisine, Lucien eut l'idée de mettre le moteur en marche. En allant saisir la barre, il perdit l'équilibre et tomba à la mer, tandis que le doris continuait à filer. L'accident ne fut pas remarqué tout de suite ; ce n'est que quelques instants après, voyant le doris s'éloigner sans pilote, qu'un autre pêcheur soupçonna un malheur. Vite il dirigea son doris de ce côté, et bientôt aperçut une masse noire qui se débattait dans les flots. Lucien Coste, quoique ne sachant pas nager, avait réussi à se maintenir à la surface de l'eau pendant plusieurs minutes. Recueilli par son sauveur, il dut reconnaître qu'il l'avait échappé belle.

La tempête. — Le terrible coup de vent du 24 août a causé de grands dégâts dans les jardins potagers de Miquelon, et compromis la récolte du foin. Les vagues ont passé par-dessus la dune et inondé la partie ouest de la plaine.

Quatre goëlettes étaient venues se réfugier à Miquelon pendant la tourmente. Deux d'entre elles, menacées d'être jetées à la côte, avaient repris le large : l'une a sombré avec tout son équipage ; l'autre a fait naufrage du côté de Terre-Neuve, mais l'équipage a été sauvé.

Distinction. — Par décision du Ministre des Travaux publics en date du 18 juillet 1927, la Médaille d'Honneur, instituée par la loi du 14 déc. 1901, a été décernée à MM. Joseph Poirier, Joseph Vigneaux et Louis Vigneaux, pêcheurs de Miquelon.



SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE**Lespagnol Frères**
QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie
Ouvrît à toute heure.

Newfoundland Store Co

Commission. - Consignation
Représ. des moteurs américains L. A.
Agents des marbreries Générales
(Gourdon) de Paris.
Alimentations - Tissus - Confections

Nouvel Atelier de Ferblanterie**Pierre-Marie FORGEARD**

Ancien Etablissement G. Lefèvre

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.

Commission - Importation - Exportation -
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Desesas, Bx) -- Vermouth Cinzano.

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre
Commissions - Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

HOTEL ROBERT
Quai de la République**Louis Hardy Legranchais,**

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes
Fournier-Demars de Bourges -
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole
- Ship brokers - Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation - Articles de fumeurs - Sacs et papiers d'emballage - Cigarettes Nationales.

Pierre DERIBLE

Prés du Patent Slip.
Constructeur naval breveté
Travaux et réparations en tous genres

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

**LA MORUE FRANÇAISE ET
SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-agence Nord
Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

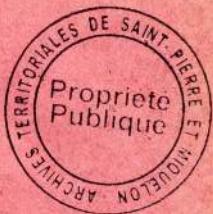
Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles divers.

Le meilleur des reconstituants**VIN DU CAP CORSE**

recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries

HABILLEZ-VOUS

AU « NEW-YORK STORE » !
Grand choix de Robes, Tailleurs, Man-
teaux, Costumes et Pardessus pour
tout âge. - Meilleures qualités pour les
mêmes prix.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Madame Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soirées
Fourrures - Parfums.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires -
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Œufs, etc. - Fournisseur des navires.

A. MAUFROY

Quai de la République.
Commission - Représentation - Importation - Exportation.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

**« NEW-YORK STORE »
MONTESINOS ET SESS**

Le plus grand choix de Modes et Nouveautés françaises et américaines.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Œufs, etc. Fournisseur des navires.

Pension Restaurant

*Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.*

A. ROULET

Boucherie - Charcuterie.
Commission - Consignation.

**La Morue Française
& Sécheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

Julien MORAZÉ
Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C^{ie}, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon
Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Assurance : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.
Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.
Capital versé : 20 Millions de dollars.
Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.



Affaires de Banque en Général

585 Succursales au Canada, et dans les pays suivants :
TERRE-NEUVE, YUKON, ANTILLES ANGLAISES,
CUBA, MEXIQUE, ETATS-UNIS et ANGLETERRE.

Correspondants dans toutes les parties du monde

Pour la France, en particulier :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, BARCLAYS BANK
(FRANCE) LIMITED, CRÉDIT COMMERCIAL, CRÉDIT
LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

*NOUS acceptons des dépôts en DOLLARS ou en FRANCS
sur lesquels nous payons les intérêts dans notre département
d'Epargnes. Ils sont remboursables à vue sans frais.*

*Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.
Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions,
quelle que soit leur importance.*

Heures de Bureau :

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE.

Directeur.